

Lundi 6 juillet 2020
Par **Mehdi Atmani**

Partager cet article



«Plus en phase avec les enjeux sociétaux de notre époque»

Sandrine Bonvin, 33 ans, cofondatrice de la fiduciaire Fidag Genève (Genève)



Sandrine Bonvin a cofondé son entreprise en janvier. Elle compte insuffler une vision égalitaire lorsqu'elle aura embauché ses premiers employés. © S.Liphardt/PME Magazine

Il y a d'abord eu la remise en question. Puis la lumière au bout du tunnel en janvier de cette année. Après des années de salariat dans une fiduciaire familiale de Genève,

Sandrine Bonvin passe de l'autre côté du miroir. La juriste-fiscaliste saute le pas et crée Fidag Genève, sa société anonyme. Devenir cheffe d'entreprise n'était pas un but en soi dans le plan de carrière de Sandrine Bonvin. Ce choix s'est imposé de lui-même au fil de ses expériences et cogitations pour aboutir enfin à une véritable crise de valeurs. Nous y reviendrons.

En janvier dernier donc, Sandrine Bonvin a dû se positionner sur la fonction: quelle cheffe d'entreprise voulait-elle être? «Différente, dit-elle. Plus en phase avec les doléances des employés et les enjeux sociétaux et économiques de l'époque.» Sa première ambition de CEO est «d'assouplir les règles de travail habituelles en généralisant le télétravail pour un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle». L'autre ambition touche à la rémunération, qu'elle veut égalitaire entre hommes et femmes. «Mais le salaire est-il le seul levier pour fidéliser des employés?» s'interroge-t-elle.

La juriste-fiscaliste veut s'attaquer également à la prévoyance afin d'offrir des conditions de départ à la retraite plus égalitaires elles aussi: «Ce sont des aspects qui doivent être pris en compte.» Mais tous ces chantiers sont encore très théoriques, car si Sandrine Bonvin peut compter sur Christopher Faget, son associé et cofondateur, la société n'a pas encore fait l'expérience de l'engagement. Sandrine Bonvin reconnaît être «une grande rêveuse». Des rêves qu'elle a toujours concrétisés. Ses premiers chantiers en tant que directrice, elle les mènera à terme, tranchant ainsi avec une gestion «à l'ancienne» qui prédomine dans le secteur de la fiduciaire.

Assouplissement des horaires de travail et congé paternité

C'est justement ce choc de visions qui la pousse petit à petit à prendre son envol: «Avant d'être cheffe d'entreprise, j'ai d'abord été employée de nombreuses années. J'ai vu toutes ces petites colères, ces frustrations et ces revendications. Il y a un fort besoin de la part des employés d'avoir un retour franc de l'employeur, explique-t-elle. Il faut en prendre acte. Cela exige de l'investissement de l'employeur et de la confiance.» Autant de solutions pour limiter la rotation du personnel et se mettre au diapason avec la nouvelle génération.

Au fil de sa carrière professionnelle – d'abord à l'Administration fédérale des contributions, puis dans une fiduciaire – Sandrine Bonvin a toujours été «une employée proactive désireuse d'apporter sa contribution». Une certaine liberté qui a ses limites: «Au bout d'un moment, je me suis heurtée à des opinions plus conservatrices. Je ne pouvais pas aller au-delà.» Sandrine Bonvin fourmille pourtant d'idées afin de dépoussiérer la profession de fiscaliste et la reconstruire: «Le domaine de la comptabilité tel qu'on le connaît aujourd'hui s'essouffle. Il faut remettre le client au centre de l'attention.»

« Une entreprise doit davantage s'adapter à nos rythmes de vie. »

Ses idées butent parfois sur le seuil de la direction. D'autant plus que Sandrine Bonvin met sur la table des thématiques encore taboues dans la tête de nombreux patrons: le congé paternité par exemple, ou encore l'assouplissement des horaires de travail. «Dans une conception moderne du travail, il est impensable d'imaginer qu'une entreprise n'offre pas davantage pour s'adapter à nos rythmes de vie.

Les solutions existent. Mais en tant que chef d'entreprise, il faut avoir envie d'aller les chercher.» Sandrine Bonvin compte bien faire décoller son entreprise ces prochains mois et engager.

Une fonction qui doit évoluer vers plus de souplesse

Enfin, elle pourra appliquer son style: «La fonction de CEO doit évoluer vers plus de souplesse.» Dans l'organisation du temps et des conditions de travail, mais également dans l'implication des collaborateurs: «Une entreprise doit être attentive aux idées qui arrivent. Elle doit compter sur des employés motivés et forces de proposition. La nouvelle génération choisit son employeur, et pas le contraire. Ce sont ces valeurs que je veux véhiculer en développant la culture d'entreprise Fidag. Si un employeur a de la peine à se positionner, notamment sur ses valeurs, cela crée de la confusion chez l'employé et du mal-être.»

Sandrine Bonvin ne sera pas seule dans cette tâche puisque la juriste-fiscaliste a adopté le modèle d'une direction bicéphale avec son associé, Christopher Faget. Un homme donc pour l'aider à «changer la conception de son métier» et éviter la solitude qui touche encore un grand nombre de chefs d'entreprise.